

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 août 2018 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, maire
- Mme Jocelyne Boivin, conseillère
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy
- M. Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENCES MOTIVÉES :

- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2018 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Pouvoirs municipaux en aménagement et en urbanisme relatif à la *Loi encadrant le cannabis* ;
 - b. Fondation médicale de la Jacques-Cartier ;
 - c. Règlementation municipale à l'ère Airbnb;
8. Adoption du Règlement concernant la gestion contractuelle (2018-261) ;
9. Dossier Club Nautique et 6 à 8 ;
10. Dossier Hôtel de Ville ;
11. Autres sujets ;
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté le sujet suivant au point 11 :

- a) Occupation additionnelle;

CA-089-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté après avoir ajouté le point 11 a).

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2018

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2018.

CA-090-2018 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2018 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2018 ;
- Conciliation bancaire au 31 juillet 2018 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2018.

CA-091-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de juillet 2018 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'août 2018.

CA-092-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil que 21 permis et certificats ont été émis en juillet pour un montant de 112 050 \$. Le cumulatif d'émission des permis au 31 juillet 2018 est de 2 400 915 \$.

a) Analyse d'eau au Club Nautique

Mme Ouellet remet aux membres du Conseil le résultat des analyses d'eau qui ont été faites pour le nouveau puits du Club Nautique qui révèle que l'eau est très bonne et qu'il n'y a plus de problèmes comme par les années passées.

b) Vidange de fosses septiques

Mme Ouellet mentionne que la deuxième tournée de vidange des fosses septiques est maintenant terminée.

c) Traitement pour les araignées et les pesticides

Mme Ouellet mentionne qu'elle a de plus en plus de demandes pour des traitements de fourmis charpentières ou d'araignées. Elle ajoute qu'il faudrait ajouter un article dans nos règlements pour le permettre

CA-093-2018 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers remet aux membres du conseil les documents suivants :

a) Pouvoirs municipaux en aménagement et en urbanisme relatif à la Loi encadrant le cannabis;

Ce dossier sera étudié par le CCU lors de la réforme de la réglementation.

b) Fondation médicale de la Jacques-Cartier

Le Maire mentionne qu'après discussion avec le Maire de Ste-Catherine, il pense qu'on devrait continuer à donner la subvention de 3 000 \$ qu'on remettait auparavant pour la Fondation puisque plusieurs de nos citoyens reçoivent des soins à la Clinique et que de plus la Ville de Ste-Catherine verse près de 200 000 \$ par année pour maintenir la Clinique sur le territoire.

CA-094-2018 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la directrice générale à verser un montant de 3 000 \$ à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.

ADOPTÉ

c) Règlementation municipale à l'ère Airbnb;

Ce dossier sera étudié par le CCU lors de la réforme de la réglementation.

8.- Adoption du Règlement no 2018-261 concernant la gestion contractuelle

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2018-261 et renoncent à sa lecture.

CA-095-2018 Il est proposé par Monsieur Claude Tessier, et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2018-261, tel que rédigé.

ADOPTÉ

9. Dossier Club Nautique St-Louis et 6 à 8

Mme Jocelyne Boivin mentionne que les activités du Club se sont terminées vendredi dernier. Il y a eu assemblée générale et M. Éric Bilodeau a été élu comme nouveau commodore. Mme Marie-Michèle Aubé viendra présenter son rapport à la prochaine séance du Conseil.

Pour ce qui est des 6 à 8, il y a eu beaucoup de monde. Il y avait un thème différent chaque semaine et c'était bien organisé. Le bilan sera déposé à la prochaine séance du Conseil également.

10- Dossier Hôtel de Ville

M. Michel Croteau mentionne que les travaux sont en préparation et nous avons retenu les services de M. Benoît Verreault pour la surveillance des travaux.

11.- Autres sujets

Occupation additionnelle

Mme Ouellet explique aux membres du Conseil qu'il peut y avoir un usage secondaire rattaché à la résidence principale.

Il faudrait faire un amendement à la réglementation pour permettre à un citoyen du lac d'opérer un commerce comme activité principale comme la tonte de gazon, le déneigement etc. en autant que ce soit disponible pour les résidents du lac.

Rencontre avec la CBJC

Mme Viviers invite les gens présents à une rencontre avec la CBJC et les représentants du ministère de la Faune et du Domaine Hydrique qui devrait avoir lieu le 29 août prochain à 19h00 à la Chapelle St-Louis. C'est une rencontre d'information concernant la baisse du niveau du lac.

12.- Période de questions

Un citoyen exhibe des photos de la dégradation de sa plage due principalement au passage des bateaux trop près de la rive. Le maire explique que nous sommes à négocier des ententes avec Fossambault pour tenter d'inciter les plaisanciers à respecter les rives entre autre, mais c'est une éducation à faire et c'est long.

13.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h30.

CA-096-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire